

LES ARTS DU LITTORAL CAUCHOIS

24 - RUE DU DOCTEUR GIRARD
76980 - VEULES LES ROSES

TEL : 06.88.56.31.38

Courriel :alcveules@gmail.com

Procès-verbal de
L'Assemblée Générale
LES ARTS DU LITTORAL CAUCHOIS

Mercredi, 9 janvier 2019 à 10H30

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 5

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer -

L'Assemblée est présidée par Mme Marielle DIONISI, présidente de l'association.

Elle est assistée de Mme Marie-France BEZINE, trésorière et Mme Marilyn EVA, secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 10h30.

I. APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Les activités de l'année précédente nous sont présentées par Marielle DIONISI(*peinture libre, cours, sorties*).

L'Atelier de peinture libre du mardi après-midi est ouvert de 14 à 17 h pendant l'année scolaire. Tous les adhérents peuvent participer et venir dessiner, peindre, ou sculpter.

Environ une fois par mois, l'atelier de modèle vivant prend la salle le mardi après midi

L'atelier a été ouvert à partir du 20 mars 2018 . Il a eu lieu 6 fois de mars jusqu'au 19 juin.

Il y a eu 14 inscrits avec un maximum de 12 participants par séance

Le tarif était de 18 euros pour 3 cours.

Le cours d'aquarelle a lieu un mercredi par mois de 14 h à 16 h

Renee Etienne en assure l'enseignement

La salle est ouverte à 10 h le mercredi matin pour les aquarellistes désirant travailler plus tôt , puis partager le repas en commun.

Une sortie a été organisée le 23 mars

La matinée visite du musée les pêcheries de Fécamp

L'après midi visite des jardins d'Etretat.

Une autre sortie était programmée le 14 juin au centre d'art contemporain de la matmut et a du être annulé ,pas assez de participants.

La rose en fête a eu lieu les 16/17 juin

9 artistes peintres ont exposé.

Il y a eu environ 1500 visiteurs

Plusieurs ventes ont été faites.

.....

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.18

Présenté par Marie-France BEZINE.

Extrait du bilan financier -

Recettes: 1 991,00 €

Débits: 1 027,58 €

(Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés à l'unanimité.)

La trésorière nous évoque que l'ALC a eu des rentrées financières cette année, qui nous permettra de programmer des sorties et des stages. Pour pouvoir continuer avec les cours de modèle vivant, il nous faut augmenter le tarif de 6 à 10 euros.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

3. *Sorties*

Des idées autour de la table:-

Matmut pour les arts - Saint- Pierre-de-Varengeville

Giverny (musée et jardins)

Musée d'Evreux

Musée Michel Ciry, Varengeville

MuMa, Le Havre et Jardins Suspendus - Dufy au Havre de Mai/Nov (Jean Claude)

Musée d'Honfleur

Musée des Beaux Arts, Rouen (Marie France)

Journées des portes ouvertes

Pour l'organisation des sorties, il faut que les adhérents s'engagent et paient des arrhes à l'avance. L'entrée (ou une partie) peut être prise en charge par l'association. Chacun paie son déjeuner et pour limiter les frais, nous allons proposer le co-voiturage.

Marie France nous explique le système 'carte ambassadeur' -

<http://ambassadeur76.seine-maritime-tourisme.com>

4. *Petite Galerie*

Très demandée pendant la haute saison, il faut mettre en place une politique pour louer la galerie. Pendant les mois de juillet et août, l'association ne peut offrir qu'une semaine à nos adhérents.

1. Premier choix de dates aux adhérents fidèles (qui participent aux cours)
2. Règlement sur réservation

On va garder les mêmes tarifs:

40 € la semaine (juin/ juillet/aout/septembre)

30 € la semaine (petites vacances scolaires et semaines comportant des jours fériés)

15 € la semaines (périodes creuses)

La galerie est louée du vendredi 14h30 (accrochage) jusqu'au vendredi à partir de 10h00 (décrochage).

5. *Salon 2019*

Les dates seront du 12 - 22 avril (décrochage le soir du 22). Il faut prévenir tous nos adhérents dès maintenant.

Pour préparer le Salon, une commission de 5 personnes a été constitué -

Corinne, Martine, Brigitte, Thérèse, (Marielle)

Pour exposer au salon, un changement de règlement est en cours:

1. Priorité aux gens qui font partis des ateliers
2. Ouverture aux places restantes avec un comité de réception des oeuvres (janvier/février pour sélectionner les oeuvres. (Sur place ou par photos). Limiter le nombre d'exposants à 20 personnes - inscriptions pour exposer obligatoires.

Considérations:

- Présentation des oeuvres - une disposition des panneaux différente
- Vernissage
- Invité d'honneur - Annie Puybareau (à confirmer)
- Remise des prix - non
- Horaires (14h30 / 18h30 et permanences par chaque exposant {deux à la fois}.
- Il n'y a pas de commission sur les ventes, mais ultérieurement les exposants ont payés 25€ et 50€, adhérents et non-adhérents respectivement.

M. P Flament souhaite savoir s'il y aura la possibilité d'exposer à La Rose en Fête année. Le bureau répond nous allons alterner le Salon et La Rose en Fête.

6. *Stages*

Le bureau nous propose une 'carte d'adherent' pour bénéficier d'une remise de 10% dans les magasins d'art ok chez rougier & plé à Rouen et Dieppe arts 11 rue de la morinière

Il y a plusieurs possibilités de stages

Cartonnage au mois de mars (Marielle a les informations)

Un stage par l'artiste YANN HOVADIK (50 euros / élève / jour)

Modelage

Activités pour les enfants

Un cours de dessin élémentaire pour un groupe de touristes russes (Marilyn s'occupe de contacter Isabelle Chatelin)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 suivie d'un pot de l'amitié.

| |
|--|
| |
|--|